

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

30/11/2018

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2018-KKP-1645

1. Intitulé du projet

Réhabilitation du stade équestre du Sichon à VICHY

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VICHY COMMUNAUTE

Nom, prénom et qualité de la personne

Monsieur Frédéric AGUILERA

habilitée à représenter la personne morale

Président de la Communauté d'Agglomération

RCS / SIRET

2 0 0 0 7 1 3 6 3 0 0 0 1 0

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
R 122-2 Rubriques n° 39 et 44	Surface du projet : 10 739 m ² Nombre de personnes pouvant être accueillies : 1 851.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un ensemble de manèges et de ses annexes au Stade Equestre du Sichon.

Le projet comprendra un grand manège auquel est adjoit un manège d'échauffement

4.2 Objectifs du projet

Le projet doit permettre de faire vivre le stade équestre toute l'année, tout particulièrement à la mauvaise saison par l'organisation de compétitions équestres .

Les installations couvertes viennent compléter les installations équestres (carrières) et d'accueil du public afin de faire fonctionner le site toute l'année :

- . installations existantes à la belle saison
- . nouvelles construction en saison défavorable

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet est un vaste volume couvert, ouvert en grande partie sur ses cotés afin que le spectateur ait une vue globale du site et des activités qui s'y déroulent

Le parti architectural s'appuie sur l'identité de Vichy, notamment du lieu. Des tribunes "Eiffel" bordent actuellement la carrière (aire de pratique extérieur), justifiant l'usage d'une structure métallique.

Les travaux se décomposent :

Gros oeuvre : massifs de fondations

Structure métallique supportant une couverture courbe en bac acier

Les aires de pratiques équestres sont constituées de sable fin bordés d'un pare botte en bois protégeant les spectateurs.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les manèges servent à l'organisation de manifestations équestres, principalement des concours hippiques qui s'y dérouleront principalement les week-end.

Le public pourra circuler librement tout autour des aires de pratiques sportives.

Chevaux et cavaliers utiliseront les infrastructures existantes sur le site du Sichon (boxes principalement)

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le dossier s'inscrit dans une demande de permis de construire soumis aux règles d'ERP

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface 5118 m ² dimensions : voir pièces jointes (plans côtés)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

26 rue Jean Jaurès VICHY

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est inclus dans le site patrimonial remarquable de Vichy.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI Allier approuvé par arrêté préfectoral du 17/10/2018 PPR-RGA approuvé par arrêté préfectoral du 22/08/2014
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque sismique : zone d'aléa faible. Risque inondation très très partiellement.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Allées et venues du public (piétons)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	eaux pluviales collectées
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet a fait l'objet d'une présentation préalable à l'architecte des Bâtiments de France afin de prévenir toute demande.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site est actuellement utilisé de fin avril à octobre / novembre à des compétitions de saut d'obstacles qui se déroulent sur une carrière de plein air.

Le présent projet consiste en la construction d'un manège couvert, d'une zone d'échauffement (détente) également couverte de manière à étendre l'utilisation du site durant la mauvaise saison.

Ces bâtiments sont implantés sur des zones déjà utilisées en surfaces sportives.

Les eaux des toiture seront collectées et rejetées au réseau public en respectant les règles fixées par le service gestionnaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

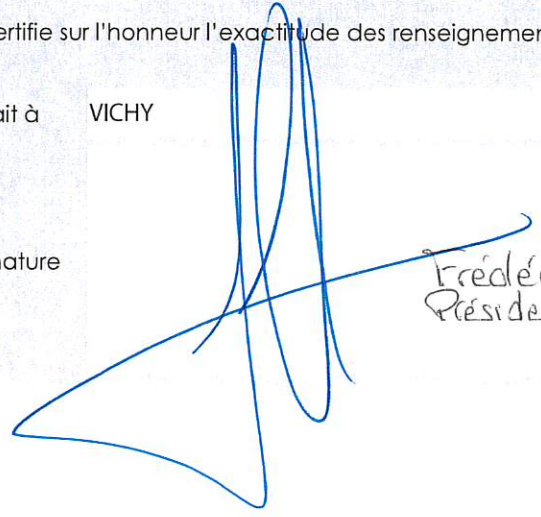
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

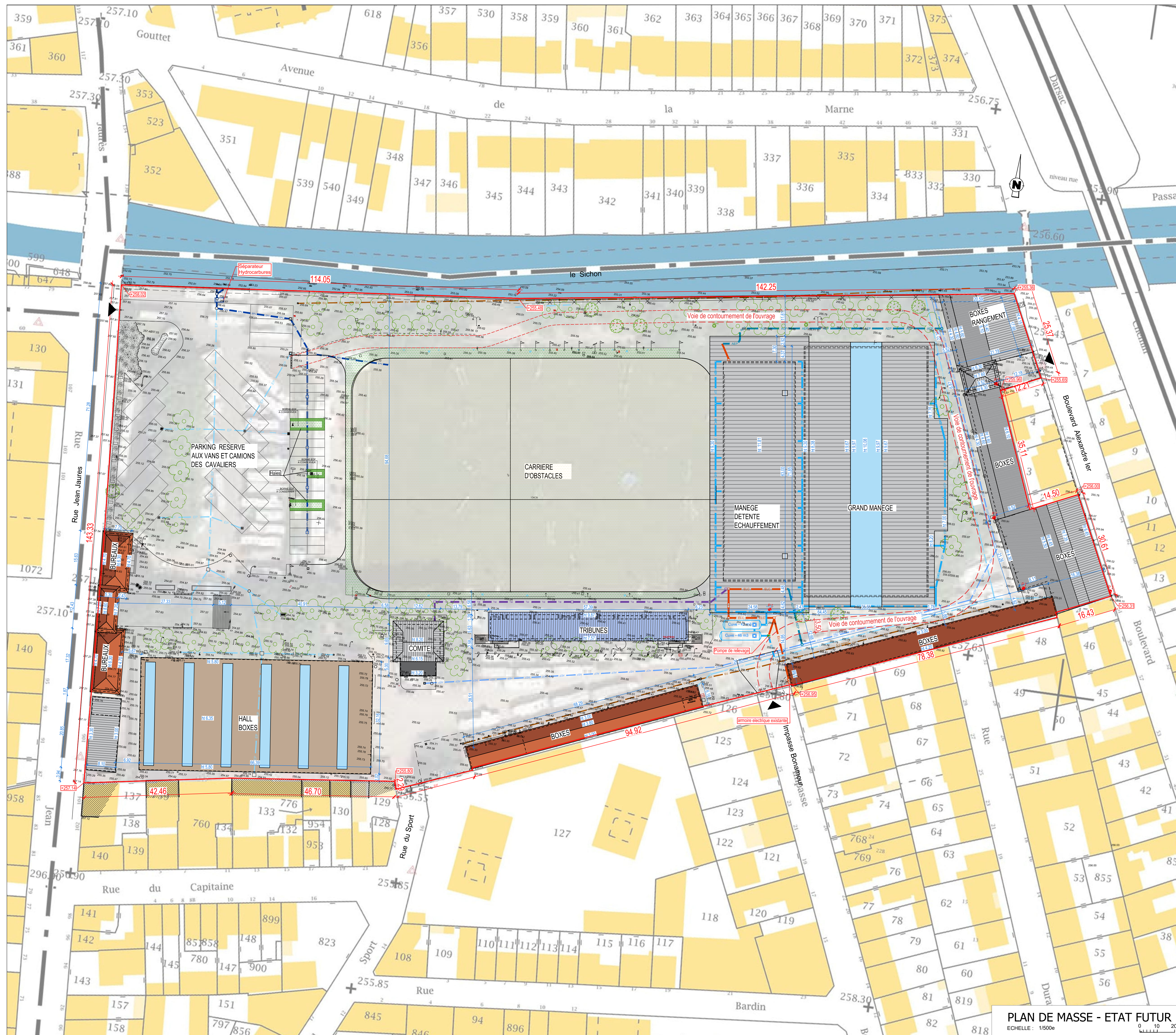
Fait à VICHY

le, 29 Novembre 2018

Signature



Frédéric AGUILERA
Président de la Communauté d'Agglomération



- Réseaux à créer**
- Réseau Eau Pluviale voirie à créer
 - EP — Réseau Eau Pluviale à créer
 - AEP — Réseau AEP à créer
 - ELC — Fourreaux électrique à créer
 - Fourreaux téléphone
- Réseaux Existants supposés**
- Réseau Eau Pluviale existant (à vérifier)
 - Réseau Eau Usées existant (à vérifier)
 - Réseau Eau existant (à vérifier)

REHABILITATION DU STADE EQUESTRE DU SICHON

<p>MAITRE D'OUVRAGE</p> <p>Communauté d'agglomération Vichy Communauté BP 0055 - 03000 VICHY Tél: 04 70 96 57 00</p>	<p>ARCHITECTE MANDATAIRE</p> <p>CLAUDE PENLOUP 32 Avenue Jean Jaures 18000 Bourges Tél: 02 48 65 32 45 - fax: 02 48 24 00 74 penloup@club-internet.fr</p>
<p>ARCHITECTE PAYSAGISTE</p> <p>AXE SAONE 17 Quai Faidheron 69005 LYON Tél: 04 78 38 48 70 axe@axeassone.fr</p>	<p>INGENIERIE SOLS EQUESTRES</p> <p>SARL SB TRACKS DESIGN Sébastien BLONDEAU 5 rue Henri Lebasque - 49330 CHAMPAGNE Tél: 06 85 40 07 67 blondeau.sebastien@orange.fr</p>
<p>BET STRUCTURE</p> <p>ARCABOIS 48 rue Charles de Gaulle BP 90035 8140 LENCLOTRE Tél: 05 49 90 77 92 contact@arabois.fr</p>	<p>BET VRD, STRUCTURE, FLUIDES</p> <p>SEIC Alain Evrard Guich - EP 139 18003 BOURGES CEDEX Tél: 02 48 50 44 22 - fax: 02 48 21 02 74 seic18@wanadoo.fr</p>

PLAN DE MASSE - ETAT FUTUR PC 02-2a

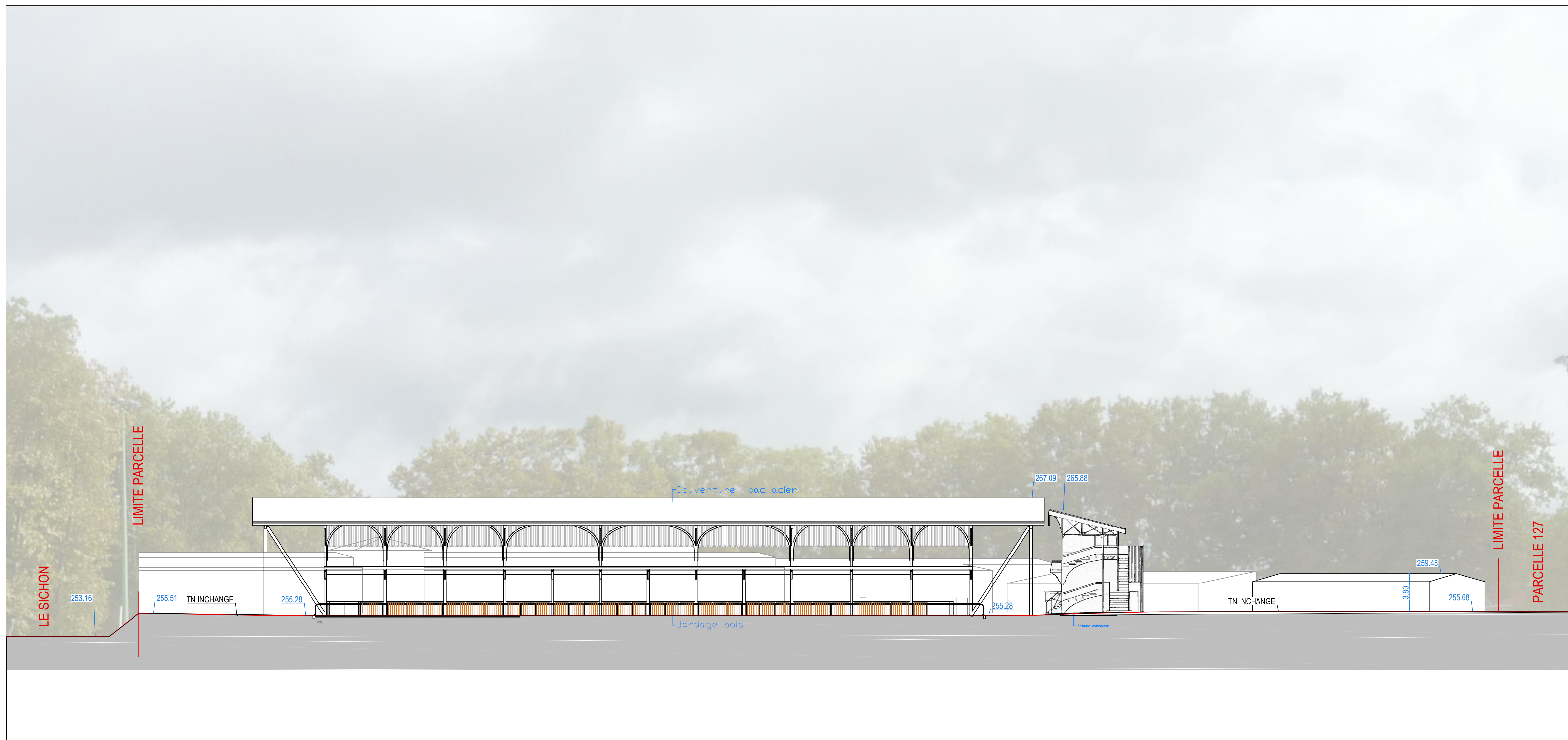
ECHELLE : 1/500e Date: 27/07/2018

MODIFICATIONS		
INDICE :	DATE :	DESCRIPTION :
a	05/10/2018	actualisations

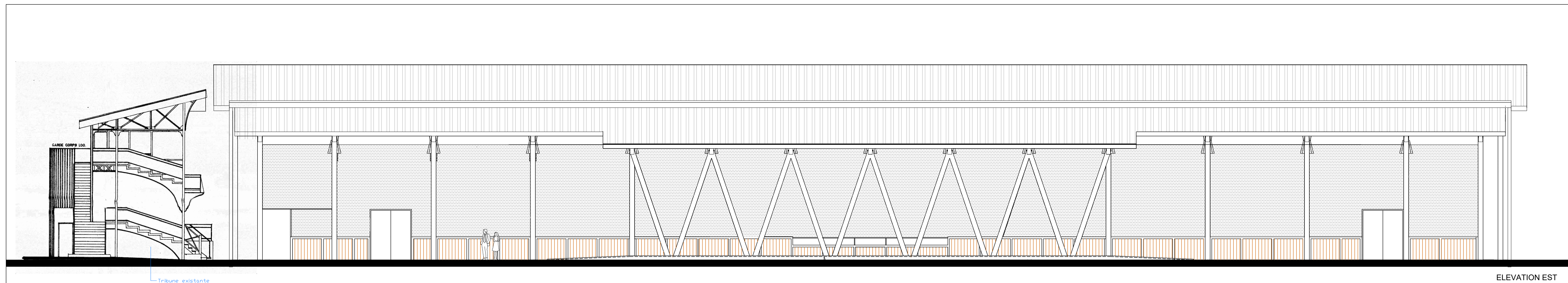
PLAN DE MASSE - ETAT FUTUR
 ECHELLE : 1/500e

REHABILITATION DU STADE EQUESTRE DU SICHON

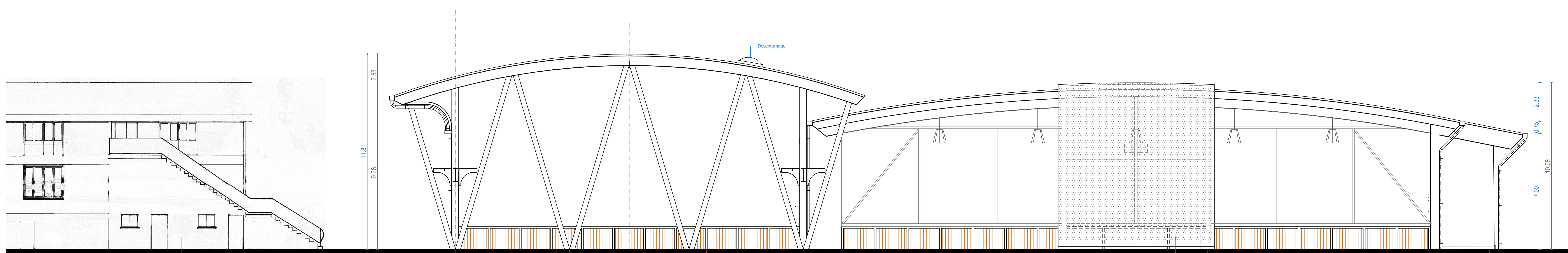
MAITRE D'OUVRAGE Communauté d'agglomération Vichy Communauté 9 Place Charles de Gaulle BP 92955 - 03209 VICHY tél: 04.70.96.57.00	ARCHITECTE MANDATAIRE CLAUDE PENLOUP 32 Avenue Jean Jaures 18000 Bourges tél: 02.48.65.32.45. - fax: 02.48.24.00.74. penloup@club-internet.fr
ARCHITECTE PAYSAGISTE AXE SAONE 17 Quai Fulchiron 69005 LYON tél: 04.78.38.48.70 axe@axesaone.fr	INGENIERIE SOLS EQUESTRES SARL SB TRACKS DESIGN Sébastien BLONDEAU 5 rue Henri Lebasque - 49330 CHAMPIGNE tél: 06.80.40.07.67 blondeau.sebastien@orange.fr
BET STRUCTURE ARCABOIS 49 rue Charles de Gaulle BP 90035 86140 LENCLAITRE tél: 05.49.90.77.92 contact@arcabois.fr	BET VRD, STRUCTURE, FLUIDES SEIC Allée Evariste Galois - BP 129 18003 BOURGES CEDEX tél: 02.48.50.44.22 - fax: 02.48.21.02.74 seic18@wanadoo.fr



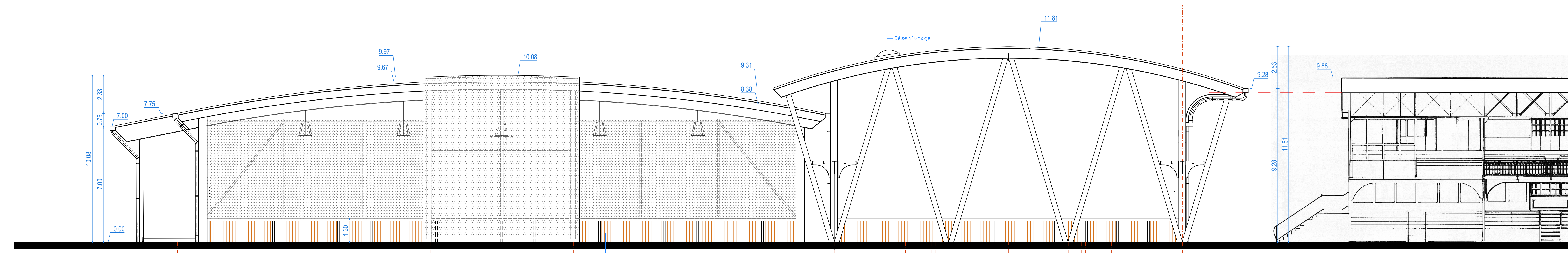
COUPE SUR TERRAIN		PC 03
ECHELLE : 1/250e	Date: 27/07/2018	
MODIFICATIONS		
INDICE :	DATE :	DESCRIPTION :
..
..



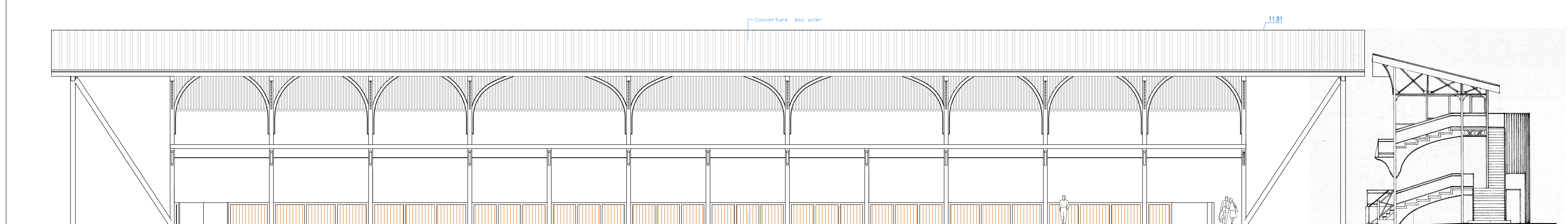
ELEVATION EST



ELEVATION SUD



ELEVATION NORD



ELEVATION OUEST

REHABILITATION DU STADE EQUESTRE DU SICHON	
MAITRE D'OUVRAGE Commune d'agglomération Vichy Communauté 2 Place Charles de Gaulle BP 20200 - 03000 VICHY Tel. 04 70 56 57 00	ARCHITECTE MANDATAIRE CLAUDE PENLOUP 23 Avenue Jean Jaurès 42000 VICHY Tel. 02 48 05 52 45 - Fax 02 48 24 05 74 penloup@claudepenloup.fr
ARCHITECTE PAYSAGISTE AXE SAONE 11 Cour de France 89000 YVOIRE Tel. 04 70 38 48 70 axe@axe-saone.fr	INGENIERIE SOLS EQUESTRES SARL SB TRACS DESIGN 10 Avenue de la République - 42120 CHAMPAGNE Tel. 02 48 04 07 07 sbd@sbtracsdesign.com
BET STRUCTURE ARCADIS 45 rue Charles de Gaulle BP 30035 89145 LENOULTRE Tel. 02 48 04 44 22 - Fax 02 48 21 02 74 www.tg@arcadis.fr	BET VRD, STRUCTURE, FLUIDES SEIC 45 rue Charles de Gaulle - BP 120 18100 SOULANGES CEDEX Tel. 02 48 04 44 22 - Fax 02 48 21 02 74 www.tg@seic.fr

MANEGE - ELEVATIONS		PC 05
ECHELLE : 1/100e		Date: 27/07/2018
MODIFICATIONS		
INDICE	DATE	DESCRIPTION
-	-	-

